

Tout principe est un jugement, tout jugement est l'effet de l'expérience, et l'expérience ne s'acquiert que par l'exercice des sens.

Sade

I INNOV. DOC

La Lettre d'Information du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation
Université du Littoral, Dunkerque

N°5 - Mai 1998

EDITORIAL

Un AMI contesté

La "mondialisation" fait couler beaucoup d'encre. L'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) discuté au sein de l'OCDE donne une nouvelle dimension au phénomène. Les grandes firmes pourront investir comme bon leur semble, où bon leur semble, tout en étant protégées contre les "risques politiques" et les "exceptions nationales".

Organiser les flux de marchandises et de capitaux financiers et de production internationaux est peut-être une tâche impérative. Keynes le jugeait nécessaire, l'histoire du "marché mondial" lui donne raison. Mais la question de la redistribution des richesses mondialisées reste entière.

De toute évidence, il serait vain et dangereux de contenir la "mondialisation" ; lui modifier sa substance macroéconomique est un pari beaucoup plus audacieux.

SOMMAIRE

Au Carrefour des Rencontres

- Ateliers d'Innovations
 - Séminaires "Économie et Innovation"
 - La "Toile" de RII, la recherche en réseaux
- 2-3

La Recherche en Marche

- Publications des chercheurs de RII
 - Activités éditoriales
 - Les échos de la recherche
- 4-5

Centre Recherches Universitaires et Études Économiques

5

Le Point sur...

- Julien Etogo – "Technologie et fuite des cerveaux"
- 6-7

Les Rendez-Vous de RII

8

Port et industries du Nord

8

Directeur de la publication : Dimitri Uzunidis ♦ Rédacteurs : Renaud Bellais et Jérôme Ziel.

Le Laboratoire "Redéploiement Industriel et Innovation" est animé par Dimitri Uzunidis et Sophie Boutillier. Il bénéficie des services scientifiques de la Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme, de l'Université du Littoral.

Université du Littoral-Côte d'Opale – Maison de la Recherche – 21, quai de la Citadelle – 59240 DUNKERQUE

téléphone : 03.28.23.71.34 ou 03.28.23.71.47 – **fax** : 03.28.23.71.10 – **email** : labrii@univ-littoral.fr

Publication paraissant en janvier, mai et septembre

Prix : 20 francs ♦ Abonnement annuel : 50 francs (France) ou 80 francs (étranger) ♦ ISSN : 1285-0837

Au Carrefour des Rencontres

Ateliers d'Innovations

- o *Métamorphoses salariales et dynamique territoriale, le cas des districts industriels en Italie (10 février 1998)*

Antonella Corsani, Université de Picardie-Jules Verne

Les PME sont apparues dans les années 1980 comme le moteur de la croissance en Italie. La théorie de la construction sociale des marchés fait remonter les racines de la Troisième Italie au Moyen-Age et à la Renaissance (artisanat), expliquant que ces districts industriels possèdent une dynamique autonome. Piore et Sabel voient là l'organisation caractéristique de l'économie postfordiste, fondée sur la spécialisation flexible.

Toutefois, trois phénomènes sont oubliés dans l'analyse néo-marshallienne : l'importance des mouvements migratoires du Sud vers le Nord de l'Italie, l'ampleur des mouvements sociaux qui les ont accompagnés et le rôle de la scolarisation de masse. Le refus radical du salariat par cette population d'extraction paysanne, habituée au travail indépendant, explique la création de nombreuses micro-entreprises dans les interstices du tissu industriel du Nord de l'Italie.

Mais par le biais du crédit ou des commandes, ces petites entreprises sont très souvent prises dans les mailles du filet des grandes firmes ; leur apparente indépendance apparaît bien illusoire...

- o *La PME n'est pas un fait social (6 mars 1998)*

Joseph Romano, Université de Nancy II

Weber analyse l'entreprise comme une "société civile de production", c'est-à-dire qu'elle intègre un certain nombre d'individus organisés selon le principe de la division manufacturière du travail, dans le but de réaliser une activité lucrative. L'entreprise est alors une composante déterminante du capitalisme, lorsqu'elle devient un moyen de satisfaire les besoins humains. La PME apparaît alors difficilement saisissable, car elle n'est pas un fait social : la quête du profit définit l'entreprise, non sa taille.

De ce fait, la PME n'est qu'une construction sociale et historique – en particulier, une catégorie d'action pour les politiques publiques. N'oublions pas que la petite entreprise doit être considérée comme une entité économique autonome et spécifique pour trois raisons : il est difficile de la définir objectivement ; elle est souvent satellisée par une grande firme et négligée par l'État, malgré des politiques spécifiques aux PME, mais qui finissent par bénéficier essentiellement aux grandes firmes.

Séminaires Économie et Innovation

- o *Contrats d'armement, rente et innovation (23 janvier 1998)*

La place de la production d'armements dans une économie de marché suscite beaucoup d'interrogations et de vifs débats. Partant de l'étude de l'attribution des commandes, **Renaud Bellais** établit que les relations spécifiques, non marchandes, qui se nouent entre les producteurs d'armes et l'État sont la source de surprofits. Certains ont proposé de rendre concurrentielle cette catégorie de productions, mais ces expériences s'avèrent peu concluantes.

En fait, les surprofits apparaissent concédés aux firmes en contrepartie d'un effort technologique accru. Le "biais technophile" des militaires a pour conséquence que la concurrence véritable ne porte pas sur le prix, mais sur la capacité des firmes à répondre aux attentes technologiques de l'État-client. C'est donc sous cet angle qu'il faut analyser le rôle de l'armement dans la dynamique du capitalisme.

- o *Les relations interentreprises, de la concurrence au monopole : le cas du Japon, de la Corée du Sud et de l'Inde (13 février 1998)*

L'Inde, agraire, la Corée du Sud et le Japon, industrialisés, n'ont pas beaucoup de points communs à première vue. A y regarder de plus près, note **Jérôme Ziel**, leur tissu productif respectif est dominé par des conglomérats, en faveur desquels l'État s'est lourdement engagé. Le reste est constitué de petites entreprises directement dépendantes des grandes (rapports de sous-traitance), ou alors d'entreprises artisanales indirectement dépendantes.

La crise actuelle provoque un regain de créations d'entreprises. Se pose alors la question de leur viabilité, en dehors de relations de dépendance entretenues avec les grandes firmes. Par ailleurs, le marché des produits artisanaux n'est pas extensible à l'infini. L'ouverture économique procure un ballon d'oxygène aux petites entreprises, en particulier celles qui sont spécialisées dans les secteurs de la haute technologie. Elles trouvent des débouchés auprès des firmes multinationales en quête de sous-traitants.

La "Toile" de RII, la recherche en réseaux

- o **Colloque international “Droit du travail et mondialisation”, ISERES/CGT, Montreuil, 5 et 6 février 1998**

L'objet de ce colloque pluridisciplinaire (Droit, économie, sociologie) a été de mettre en évidence les évolutions du droit du travail face aux restructurations mondiales. Ont été particulièrement discutés, dans le cadre d'ateliers d'études, les conséquences des stratégies globales des firmes sur les relations de travail (sous-traitance, délocalisations), l'impact de la flexibilité et de l'émergence de nouvelles formes de travail sur le statut professionnel des travailleurs, sur les relations professionnelles internationales et sur les modalités de cohésion économique et sociale.

Les différents intervenants ont souligné l'importance, dans le contexte actuel de libéralisation et de déréglementation des marchés, d'une négociation syndicale internationale destinée à préserver et à renforcer les droits des travailleurs et à lutter contre un système absurde qui pousse les enfants au travail dès le plus jeune âge et réduit les parents au chômage.

- o **Rencontre-débat “L'AMI, un chèque en blanc pour les multinationales ?”, Les Midis du tiers-monde, Maison du Développement, Bruxelles, 12 mars 1998**

Négocié de manière très discrète depuis mai 1995, l'AMI (Accord Multilatéral sur les Investissements) de l'OCDE semble dérouler le tapis rouge pour ces “nouveaux maîtres du monde” que sont les FMN. Cet accord vise à libérer l'investissement étranger direct de toute entrave étatique, donnant aux firmes la possibilité de s'affranchir de toute tutelle.

Julien Etogo a montré que les conséquences de l'AMI sur les pays africains seraient une dislocation accrue des économies nationales, pourtant déjà bien mises à mal. Il a souligné, au contraire, la nécessité d'une régulation politique nationale afin de permettre le développement social et économique du continent africain.

- o **Réunion du groupe interdisciplinaire “Environnement Littoral Nord-Pas de Calais” Boulogne-sur-mer, 26 mars 1998**

De par son intérêt passé (collecte/traitement des déchets, filière bois,...) et présent pour l'économie de l'environnement, le Laboratoire RII participe aux activités d'un groupe de recherche pluridisciplinaire réunissant les différentes uni-versités de la région et l'IFREMER. L'objectif de ce groupe, réuni sous l'égide du conseil régional, vise à mettre en place un programme de recherche dans le but d'étudier le fonctionnement de l'environ-

nement – physique, biologique, anthropique – côtier et d'en améliorer la valorisation.

L'intervention du laboratoire concerne principalement la compréhension des perturbations

induites par les activités anthropiques et les moyens d'en gérer les conséquences. Cette axe s'inscrit pleinement dans l'étude du pôle industrialoportuaire de Dunkerque – tant dans son fonctionnement (analyse des effets externes) que dans l'approche de la reconversion d'un tissu industriel en transformation (création de nouvelles activités), afin de parvenir à un développement économique durable.

- o **Table ronde “Métamorphoses salariales”, Dunkerque, 29 mai 1998**

Le Laboratoire RII et l'Équipe de Recherche sur les Systèmes Industriels (ERSI) de l'Université de Picardie-Jules Verne organisent, en collaboration avec la revue *Innovations*, *Cahiers d'Économie de l'Innovation* (L'Harmattan) et le magazine *Alternatives économiques*, une table ronde le vendredi 29 mai 1998 à la Maison du Développement Économique (Dunkerque).

Cette table ronde se propose d'établir une analyse critique des transformations en cours dans le monde du travail, en particulier l'évolution économique, sociologique et historique du salariat – l'un des deux piliers (avec la grande firme) de la réussite économique du capitalisme. En période de crise et de doute, le travail se transforme pour s'adapter à une nouvelle donne économique. Comprendre ces métamorphoses, tel est l'objectif de cette rencontre.

Interviendront : G. Caire, A. Kartchevsky, G. Duval, J. Freyssinet, A. Corsani, B. Lefebvre, Ch. Palloix, S. Boutillier, O. Coppin, B. Laperche, D. Uzunidis, P. Vrain.

La revue *Innovations*,
Cahiers d'économie
d'innovation rejoint
Internet !
Venez visiter notre page
web sur le site des éditions
L'Harmattan (Paris)



<http://www.editions-harmattan.fr/innova.html>

La Recherche en Marche

Publications & Communications

- * BOUTILLIER S., Temps de travail : Flexibilité à la mode Sollac, *Regards*, n°35, mai 1998.
- * BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., *Port et industries du Nord*, coll. "Économie et Innovation", série "Clichés", L'Harmattan, 1998.
- * BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., *Le cosmopolitisme actuel de la bourgeoisie financière et les valeurs économiques et sociales qu'il véhicule*, colloque "Le Manifeste, 150 ans après", Paris, 13-16 mai 1998.
- * ETOGO J., *Le nouveau "Nouvel Ordre International" : L'AMI ou l'exclusion du tiers-monde ?*, Document de Travail, n°16, RII/UL, janvier 1998.
- * ETOGO J., *L'AMI et la dislocation des économies africaines*, Séminaire "Le tapis rouge pour les nouveaux maîtres du monde", GRESEA, Université Libre de Bruxelles, 12 mars 1998.
- * ETOGO J., L'AMI contre le Tiers-Monde, *Avancées*, avril 1998, pp.51-53.
- * LAPERCHE B., *Globalisation et gestion flexible de la production et du travail : portées et limites*, colloque "Droit du Travail et Mondialisation", ISERES, Montreuil/Paris, 5-6 février 1998.
- * LAPERCHE B., *La firme et l'information, Innover pour conquérir*, coll. "Économie et Innovation", L'Harmattan, 1998.
- * ZIEL J., *Pourquoi les petites et moyennes entreprises n'ont-elles pas disparu ? Les cas du Japon, de la Corée du Sud et de l'Inde*, Document de Travail, n°17, RII/UL, avril 1998.

Activités éditoriales

- ✓ Sophie BOUTILLIER et Dimitri UZUNIDIS, *Port et industries du Nord, Clichés dunkerquois*, coll. "Économie et Innovation", série "Clichés", L'Harmattan, 1998, 110 pages.

Photographies et texte croisent leurs fers dans cet ouvrage pour illustrer les métamorphoses d'une économie locale, celle de Dunkerque, soumise aux caprices des industries lourdes. Les photographes et les auteurs présentent les grands traits de l'évolution d'un pôle de croissance (F. Perroux), où la mise au travail, puis la mise au chômage de milliers de personnes sont tributaires de la fluctuation de la

production métallurgique, sidérurgique, chimique et pétrochimique. Aujourd'hui ces industries posent à la population locale des contraintes souvent insurmontables.

Pour surmonter ces transformations structurelles, le pôle industrialo-portuaire doit se réinventer. Diversifier, tertiariser,... surtout reconstituer une région qui depuis le début du siècle jouait un rôle de sous-traitant dans l'économie française.

- ✓ André MAILLARD, *Le marché inhumain et comment le dompter*, coll. "Économie et Innovation", L'Harmattan, Paris, 1998, 160 pages.

André Maillard, ancien cadre international et ambassadeur de Suisse, accuse. Il accuse, avec une argumentation très riche, le marché mondial et ses acteurs comme étant porteurs d'inégalités insupportables. Si les économies de marché ont démontré leur supériorité absolue dans la production, l'inégale répartition des richesses fait que la demande diverge de plus en plus des besoins humains. Les sociétés par actions sont gouvernées par l'argent et ne cherchent que le profit.

Mais, les fins doivent-ils justifier à tout prix les moyens ? A. Maillard critique aussi le système politique représentatif qui s'est révélé élitaire. Il est temps d'instaurer un vrai gouvernement du peuple, la démocratie directe. Toutes les institutions doivent servir la primauté de la personne.

- ✓ Blandine LAPERCHE, *La firme et l'information. Innover pour conquérir*, coll. "Économie et Innovation", L'Harmattan, 1998, 176 pages.

L'information scientifique et technique est depuis le début du capitalisme industriel un objet de convoitise. Loin d'être un don des dieux, uniformément réparti, l'information scientifique et technique est créée et protégée par les détenteurs du pouvoir politique et économique.

Dans la crise actuelle, les firmes, appuyées par les États, s'associent pour créer des "paquets de connaissances". Elles tissent des toiles mondiales d'innovation, ne retenant dans leurs filets que les firmes les plus ingénieuses, les individus les plus qualifiés. La société de l'information, souvent idéalisée, a ici un autre visage : c'est celle de l'information-capital, appropriée, protégée et excluante.

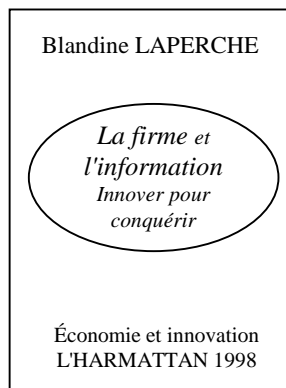
Les échos de la recherche

- o *“Y a-t-il émergence d'un nouveau système technique ?”*. Les Journées de l'ISMEA (Institut de Sciences Mathématiques et Économies Appliquées), Université de Paris IX-Dauphine, 3 mars 1998.

Les communications des chercheurs les plus en vue du moment (J.L. Gaffard, D. Foray, J.H. Lorenzi, D. Guellec) ont une fois de plus souligné le fait que les économies sont aujourd'hui bouleversées par les biotechnologies, les matériaux nouveaux – en somme, par les activités fondées sur la “connaissance”. Mais ce nouveau système technique n'a pas véritablement été défini et l'histoire montre que la connaissance, a toujours été au cœur des systèmes techniques qui se sont enchevêtrés dans l'histoire, répondant par là à un besoin social (P. Verley).

Il est évident qu'aujourd'hui certains secteurs constituent des réservoirs de progrès technique, mais la demande étant insuffisante et la marginalisation de pans entiers de la société entravent la dynamique des

synergies entre ces différentes techniques et entre les potentiels technologiques et l'économie réelle. Les chercheurs appellent l'État au secours (formation, recherche). Mais, on est loin d'une économie de pénurie, où comme le disait Keynes, il suffirait de creuser des trous et de les reboucher le lendemain pour créer un circuit macro-économique viable.



Centre “Recherches Universitaires et Études Économiques”

La RUEE vers les affaires

- o *Observatoire Économique de la Région Dunkerquoise (OERD)*
responsable : Jérôme Ziel

Lundi 9 mars, l'équipe de l'OERD a présenté l'avancement de ses travaux (réalisations et problèmes rencontrés). Après le travail de collecte des données, l'OERD entre aujourd'hui dans la phase des études organisées autour de deux axes : l'évolution de l'emploi (chômage, qualification et embauche) et la redynamisation du tissu industriel dunkerquois (limites et perspectives à la création des nouvelles entreprises).

- o *Enquête “emploi-formation” de l'Union Patronale Interprofessionnelle de la région de Dunkerque (UPIRD)*
responsable : Blandine Laperche
réalisation : RUEE

Le centre RUEE a été chargé de l'actualisation de l'enquête “emploi-formation” dans les entreprises dunkerquoises, qui a déjà été menée en 1991 et 1994 par l'UPIRD.

Sur la base de 140 entretiens auprès des entreprises (tous secteurs confondus), cette enquête a pour objectif de dresser le bilan des demandes de compétences sur les trois années précédant l'enquête et de mettre en évidence les besoins en la matière pour les trois ans à venir. Cette enquête permettra de révéler l'adéquation – ou l'inadéquation – entre la demande de compétences et l'offre de formations dans la région dunkerquoise.

- o *Concours “Jeunes créateurs d'entreprise du Littoral” (Lab.RII, ULCO, Dunkerque)*
responsable : Renaud Bellais, Pierre Pleuvret

Afin de faciliter la restructuration du tissu productif dunkerquois, le Laboratoire RII et ses partenaires locaux (Communauté Urbaine de Dunkerque, Chambre de Commerce et d'Industrie, Union Patronale, Association Locale des Banques) lance cette année le concours “Jeunes créateurs”, doté d'un prix de 30000 francs.

Ce concours a pour but d'encourager l'initiative individuelle des jeunes diplômés qui souhaitent créer une entreprise. Outre l'esprit d'entreprise, ce concours vise à récompenser le caractère innovant des projets présentés.

Le Point sur...

Technologie et fuite des cerveaux

Julien Etogo

Aujourd'hui, les théoriciens de la croissance endogène insistent sur l'importance du capital humain en tant que facteur de la production. Les aptitudes individuelles et collectives d'une main-d'œuvre mieux formée et régulièrement renouvelée comptent autant que le renouvellement des équipements. Ainsi pour les pays en développement, l'éducation de base et professionnelle devraient être une des priorités. Les entreprises ont besoin d'une main-d'œuvre bien formée. Mais cela ne se fait pas sans difficultés dans les pays en développement. La mobilité de la main-d'œuvre est devenue une réalité, les hommes vont vers la richesse.

Les mobiles de l'exode

L'augmentation des crédits affectés à la recherche scientifique a des effets directs ou indirects sur les trajectoires professionnelles des chercheurs, donc sur leur disponibilité pour une mobilité professionnelle internationale. La plupart des pays du Sud sont soumis aux politiques d'ajustement structurel. Or ces politiques ont pour objectif principal de permettre aux pays de respecter les échéances de remboursements.

Ainsi, les organismes internationaux exigent la réduction des budgets publics, même ceux qui sont alloués à la recherche et à l'éducation. Un tel choix est lourd de conséquences dans le domaine scientifique, car il y a la conjonction d'une grande nécessité de capitaux et d'une incertitude quant aux résultats. Ces spécificités de la recherche font que le développement de la science et la condition des scientifiques ne sont pas des priorités.

En général, les scientifiques souhaitent pouvoir se déplacer pour avoir accès aux équipements les plus perfectionnés. Ils veulent connaître les avancées dans leur domaine et exposer les résultats de leurs propres travaux afin d'avoir la reconnaissance de la communauté scientifique internationale. Les réseaux de publication sont mieux structurés dans les communautés scientifiques du Nord. Dans l'histoire de la communauté scientifique internationale, les déplacements massifs ont surtout été le résultat de contraintes politiques (répression institutionnelle, terreur physique, etc.). Les blocages sociaux poussent aussi les jeunes scientifiques à chercher une ascension sociale à l'extérieur.

Les mécanismes de "sélection sociale" sont détournés de leur fonction de renouvellement. Les scientifiques et les ingénieurs sont conduits à choisir l'émigration.

Les économies faiblement industrialisées, notamment les plus pauvres (Afrique subsaharienne) subissent en général un double exode : la fuite *externe et interne*. Dans le premier cas, les travailleurs les mieux qualifiés décident d'aller exercer leurs compétences hors de leur pays. Cette mobilité est surtout le fait des entreprises du Nord. Ces entreprises représentent une image édénique. En effet, la rémunération y est très attrayante, les conditions de travail sont meilleures. Les multinationales étrangères décident fréquemment de débaucher des cadres compétents dans les petites entreprises du Sud. Cette tâche est d'autant plus facile que le miroir aux alouettes fonctionne encore parfaitement.

Dans la plupart des pays en développement, les fonctions publiques ont des effectifs pléthoriques (parce que seules créatrices d'emplois) et des salaires insignifiants. Toutes ces difficultés incitent les meilleurs techniciens à émigrer pour aller chercher la reconnaissance de leurs pairs, de meilleurs moyens de travail et de hauts revenus. Cet exode est d'autant plus facilitée que les économies du Nord mettent en place des politiques d'attraction de la matière grise du Sud.

Les pays les plus riches n'ont jamais renoncé à mettre en place des politiques de recrutement de la main d'œuvre qualifiée. Elles remontent à des époques très anciennes. La politique menée par Colbert (ministre de Louis XIV) témoignait de l'intérêt que les gouvernements accordaient pour acquérir les techniciens et les techniques mises au point à l'étranger – allemands et suédois pour le travail du fer, hollandais pour celui du drap,...

De nos jours, si les États ne favorisent plus les mouvements d'immigration globale, ils cherchent néanmoins à résoudre les problèmes de main-d'œuvre hautement qualifiée dans certains segments. Les stratégies sont multiples, le Canada privilégie les quotas par profession et le Royaume-Uni favorise le passage temporaire de migrants qualifiés. Aux États-Unis, dans le secteur de l'informatique, certaines entreprises mettent en place leurs propres programmes de formation dans les pays en développement (notamment en Inde, l'Europe de l'Est et dans certains pays asiatiques). Le coût de la formation sera moindre, et ils pourront "importer" aux États-Unis les futurs ingénieurs qu'ils auraient eux-mêmes formés (*Challenges*, janvier 1998).

Mais il existe aussi des organismes qui jouent un rôle non négligeable, ce sont les fondations du Nord (Rockefeller, Soros, etc.). Elles arrivent à capter les meilleures potentialités du Sud, en leur attribuant des bourses d'études. Ces futurs experts, après leurs études ont très souvent tendance à rester travailler dans les firmes du Nord. Contrairement à une idée fort répandue, la fuite des cerveaux ne se fait pas seulement du Sud au Nord. Elle peut aussi se réaliser entre États du Sud.

La destruction des compétences se fait par la bureaucratisation et l'attribution des tâches politiques. C'est ainsi qu'une grande partie du potentiel scientifique et technique (PSTN) se trouve à la fonction publique. Ces spécialistes sont confinés à des tâches administratives qui ne sont pas référencées dans leurs compétences. Par ce biais, l'État confisque des expertises. Le capital humain est généralement rare, mal employé ou détourné dans des responsabilités qui ne participent pas au processus de maîtrise technologique.

Certaines multinationales, soit sous la contrainte d'un code d'investissement, soit pour baisser le coût du travail, préfèrent souvent recruter les ressources humaines locales pour des postes de techniciens. Elles font ainsi appel aux compétences locales. Le processus de formation du PSTN déterminé par les intérêts de firmes étrangères est parfois néfaste pour le développement. Ainsi certaines compétences très pointues n'ont aucun lien avec les technologies locales. Le départ de la multinationale équivaut souvent à une inactivité des expertises, car elles sont déconnectées de l'économie nationale. Ces experts sous et/ou mal employés, ne trouveront leur utilité que dans des économies avancées du Nord.

Il existe un autre détournement des ressources humaines nationales aux profits du capital étranger, il s'agit de réimplantation. De plus en plus, les cadres hautement qualifiés du Sud, formés dans le Nord, reviennent en situation de gestion d'une filiale du Nord implantée dans le Sud. Les FMN forment des cadres qui iront travailler dans leur pays, ainsi les multinationales feraient des économies sur la masse salariale et les primes d'éloignement.

Les effets sur le processus de développement

De nombreuses études ont essayé de cerner les conséquences des migrations pour les pays de départ. L'on serait tenter de croire qu'elles permettent de réduire le chômage. Toutefois les flux d'immigration ne concernent que 0,4% de la population active totale. Il y a donc un impact limité sur le chômage, d'autant plus qu'un actif qui part ne laisse pas forcément un emploi pour un chômeur. En effet, tout dépend de la composition qualitative (compétences) des "partants". L'Inde et le Pakistan, qui comptent un nombre "excédentaire" de travailleurs qualifiés, y trouveront un allègement du chômage. En effet, les systèmes d'enseignement de nombreux pays en développement forment un nombre excessif de diplômés de haut

niveau par rapport aux possibilités économiques existantes.

En revanche, à l'opposé de ces deux pays de nombreux pays du Sud ont subi et continuent de subir de graves pertes de main-d'œuvre qualifiée. Chaque année, ils perdent des milliers de spécialistes. L'ensemble de l'Afrique a perdu entre 1985 et 1990 (PNUD, 1992), 60 000 cadres dont elle a assumé le coût de la formation. Devant ce déficit, l'Afrique a dû faire appel à des experts étrangers : 30 000 en 1991, ce qui est fort coûteux pour des économies faibles.

Le *Brain Drain* se transforme parfois en *Brain Gain* pour les nations qui laissent leurs scientifiques se perfectionner à l'étranger. L'apport de ces cerveaux, partis en première intention pour d'autres privilèges, peut permettre aux pays en développement de franchir un palier. Ce que l'on qualifie ainsi de fuite des cerveaux peut s'avérer être une opportunité d'apprentissages (*learning-by-doing*, *learning-by-using* et *learning-by-interacting*), d'accumulation d'expériences, qui auront été forts coûteuses pour les gouvernements du Sud. L'éducation est un bien public pris en charge par les jeunes États du Sud. Les structures démographiques montrent que le coût du système d'éducation est considérable. Les externalités de cette activité ne sont pas toujours en faveur de l'État.

Le départ et le non-retour des ressources humaines entraînent deux difficultés majeures : l'impossibilité de la constitution d'une ingénierie locale et l'impossibilité de la fertilisation d'un savoir-faire local reconnu. En effet, tout le personnel qui maîtrise un tant soit peu quelques mécanismes et processus s'expatrie, rendant ainsi le savoir-faire collectif pratiquement impossible. Pour se doter d'un véritable appareil de recherche scientifique, il faut une masse critique de chercheurs. Or les pays du Sud qui subissent la fuite des cerveaux sont en situation de perte de potentiel scientifique si ce départ s'avère définitif.

Sachant l'importance stratégique que revêt l'ingénierie dans la domestication de la technologie, on est en droit de se demander si les éléments fondamentaux que sont les hommes qualifiés ne finiront pas par faire défaut. La preuve est que les appareils productifs des pays comme le Brésil, l'Inde ou la Corée du sud, ont été développés, alimentés par les potentiels scientifiques locaux. Les besoins en innovations endogènes sont fonction non seulement des ressources naturelles, des caractéristiques des marchés nationaux, des organisations institutionnelles, mais surtout des capacités des ressources humaines (niveau de qualification, expériences, etc.).

Les Rendez-Vous de R.I.I.

Les Ateliers d'Innovations : programme pour 1998-1999

Les Ateliers 1998-1999 feront en quelque sorte le lien entre ceux de l'année écoulée et la table-ronde "Métamorphoses salariales", puisqu'ils concerneront *le progrès technique*. Autour de ce thème, plusieurs chercheurs ont déjà été contactés : J.L. Gaffard, H. Lorenzi, D. Foray, C. Carpentier, C. Pottier et P. Verley. Une année riche de débats et d'échanges d'idées en perspective !

*

o *21 septembre 1998 : Firmes multinationales et la mise en concurrence internationale des salariés*

Claude POTTIER, CEREM-FORUM, Université de Paris X-Nanterre

L'explosion des investissements étrangers directs depuis les années 1970 n'implique pas uniquement une mondialisation du capital. Alors qu'auparavant les firmes s'internationalisaient pour contourner les barrières protectionnistes, elles cherchent aujourd'hui – les flux de capitaux circulant quasi librement – à réduire les coûts

de production en implantant leurs usines en fonction du coût du travail. Ainsi, dans un marché oligopolistique, la concurrence s'applique moins aux capitaux qu'aux... salariés !

Soutenance de thèse de doctorat

Chercheur du laboratoire RII, boursier DRET/DGA et membre du secrétariat de la revue *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, **Renaud Bellais** soutiendra sa thèse de doctorat en sciences économiques (économie industrielle) sur le thème *Investissements administrés, rente et innovation, le cas de la production d'armements*, fin octobre 1998 à l'Université du Littoral (Dunkerque).

Le jury sera composé de Mesdames **A. L. Cot** (Université des Sciences et Techniques de Lille), **S. Boutillier** (Université du Littoral-Côte d'Opale, Dunkerque), Messieurs **P. Duharcourt** (Université de Marne-la-Vallée), **J. Fontanel** (Université Pierre Mendès-France, Grenoble), **D. Foray** (Université Paris-Dauphine), et **D. Uzunidis** (Université du Littoral-Côte d'Opale, Dunkerque), *directeur de thèse*.

Port et industries du Nord

La photographie, c'est écrire avec la lumière... C'est aussi un regard sur notre société – son passé, son présent, mais aussi son avenir.

Pôle industrialo-portuaire de croissance, Dunkerque a vécu pendant plusieurs décennies au rythme de la sidérurgie, de la métallurgie et de la pétrochimie. Ce foyer industriel a façonné la vie de nombreuses générations d'ouvriers, celle-ci s'organisant au son de la sirène de l'usine.



Ce monde apparemment immuable est pourtant entré dans une phase de crise et de transformation depuis les années 1980. Les usines meurent ou naissent, les emplois se suivent sans se ressembler...

Combinant l'analyse de l'économiste au regard du photographe, ce livre dresse un portrait d'une région en mutation et cherche les pistes du renouveau.

Ports et industries du Nord, Clichés dunkerquois est publié par Sophie BOUTILLIER et Dimitri UZUNIDIS aux éditions L'Harmattan (Paris). Prix : 70 francs.